

Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

CONSEIL EXÉCUTIF

Jeudi 12 mai 2016

Local 2419, pavillon Charles-De-Koninck
Siège social de la Corporation
9h28 à 13h42

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux antérieurs
4. Vice-Présidence aux affaires internes
 - a. Procès-Verbaux
 - b. Conseil consultatif
 - c. Linge facultaire
 - d. Calendrier
 - e. Adoption des nouvelles candidatures
5. Vice-Présidence aux finances
 - a. Gestion de l'argent comptant et des chèques
6. Vice-Présidence aux affaires professionnelles
 - a. Guide des commandites
 - b. Varia vice-présidence aux affaires professionnelles
7. Vice-Présidence aux affaires académiques
 - a. Codes civils
 - b. Guide académique
 - c. Varia vice-présidence aux affaires académiques
8. Vice-Présidence aux communications
 - a. Site internet
 - b. Projet
 - c. Application
9. Vice-Présidence aux affaires sportives et saines habitudes de vie
 - a. Création de nouveaux clubs de sport



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

- b. MedLaws
 - c. Plateforme de communication
 - d. Varia vice-présidence aux affaires sportives et saines habitudes de vie
10. Vice-Présidence aux affaires externes
- a. CADED
11. Varia
12. Fermeture

Étaient présents:

Marc-Antoine Patenaude	Président
Shanna Boudreault	Vice-présidente aux communications
Maude Mercier	Vice-présidente aux affaires professionnelles
William Matte	Vice-président aux affaires académiques
Thibaud Daoust	Vice-président aux affaires externes
Virginie Dallaire	Vice-présidente aux affaires internes
Jean-Bertrand Ngoue	Vice-président aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie
Carol-Ann Racine	Vice-présidente aux finances
William Bérubé	Président de la séance

1. Ouverture

Le quorum est constaté à 9h28.

Shanna propose l'ouverture.

Virginie appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marc-Antoine propose que William Bérubé soit le président d'assemblée de cette séance.

Appuyé par Virginie.

Aucune opposition.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Shanna propose de rayer le point 5 de l'ordre du jour.

William appuie.

Virginie propose l'adoption de l'ordre du jour.

Maude appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Caduc, reporté à la prochaine séance.

4. Vice-Présidence aux affaires internes

a. Procès-Verbaux

Virginie désire que l'on s'entende sur un ordre pour la prise des PV afin que tous les membres du CE fasse un PV par mois et demi.

Shanna dit que cela pourrait être compliqué si quelqu'un est absent.

Maude dédramatise cette assertion.

William demande si on peut exclure cette tâche de faire les PV pour certains postes (Président, Représentant de première année).

Virginie ne croit pas devoir exclure le représentant de première année, mais le président oui.

Marc-Antoine dit qu'on devrait donner un 2 mois de congé au représentant de première année afin qu'il ait le temps de s'adapter.

Shanna dit qu'on pourrait faire une liste ou un horaire.

Virginie propose l'adoption d'un ordre par ordre alphabétique pour choisir la personne qui prendra le procès verbal avec comme exception le Président, avec ajustement nécessaire si la personne est en impossibilité de le faire et



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

le représentant de première année ayant un congé de 2 mois pour la prise de procès-verbaux.

Shanna appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Conseil consultatif

Virginie dit qu'elle a loué le local 2419 de 8h à 17h pour le conseil consultatif. Elle dit qu'un CE serait utile directement après le CC afin que ce dossier soit réellement conclut en cette journée.

William demande des précisions.

Virginie explique que 10 jours avant le CC, chacun des comités envoie un projet initial (de toutes leurs activités de l'année) et un budget prévisionnel. Elle dit qu'elle rendra accessible tous ces dossiers aux autres membres du CE. Le 20 minutes accordé à chaque comité sera utilisé pour qu'ils présentent leurs besoins et budgets. Cela permettra au CE de poser des questions au comité sur ces dépenses.

Marc-Antoine dit que l'année dernière, les comités ont signé un document mentionnant qu'ils respecteront leur budget et qu'il s'engage à dépenser les deniers de la corporation d'une bonne façon.

William demande si on peut avoir un document de l'année dernière concernant ces budgets alloués.

Virginie dit que les budgets de l'an passé ont été envoyé aux nouveaux membres des comités.

Virginie propose d'accorder 20 minutes à chaque comité lors du Conseil Consultatif pour leur permettre de présenter leur budget.

Maude appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

c. Linge facultaire



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie dit que le linge facultaire était géré par le VP socio et le VP sport cette année. Elle dit que tout ça est arrivé un peu trop tard cette année. On mentionne que normalement, c'était le VP interne qui faisait cela. Elle désire pouvoir faire des commandes de linge facultaire à la soirée des comités.

Shanna dit que le linge facultaire a été trop retardé cette année : le recevoir à la fin de la session est une lacune.

Marc-Antoine demande des précisions.

Virginie précise qu'il faudrait simplement avoir un échantillon du linge pour que les gens puissent faire leur commande directement à cette soirée.

William demande si la charge de travail sera trop grande pour une personne.

Virginie croit que cette charge serait raisonnable pour une personne. Elle mentionne que l'an passé, aucune soumission n'avait été faite et que cette année, une soumission devrait réellement être faite pour obtenir le meilleur prix.

Maude dit que le linge de 2014-2015 était moins beau que cette année.

Jean demande des précisions sur le chandail du club de course pour ne pas qu'il y ait dédoublement de vêtement.

Virginie précise que ce chandail n'est pas obligatoire.

Jean-Bertrand demande l'uniformisation de cette pratique.

Maude rappelle que le linge facultaire sont les vêtements vendus aux étudiants.

Virginie dit que le linge était noir cette année et que l'an passé, il y avait d'autres couleurs (bleu, rouge, etc). Elle dit qu'il pourrait être intéressant d'avoir d'autres couleurs et que le logo soit plus clair.

Shanna dit que le rouge serait pertinent et que le logo de la faculté serait important pour que l'appartenance soit claire.

Marc-Antoine dit qu'avoir des couleurs seraient importants et il rappelle les couleurs officielles de la corporation. Il rappelle évidemment que si la soumission devient trop grande à cause de ces couleurs, il ne serait pas pertinent de le faire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie dit qu'il n'y a pas de dépense ni de profit engendré par ce linge. Les étudiants absorbent tous les coûts.

William dit que le gris serait aussi beau. Il demande à quelle genre d'échéance ont doit s'attendre.

Virginie dit que d'ici fin mai, il faudrait avoir envoyé des courriels aux compagnies afin d'avoir des soumissions.

Maude propose d'attendre qu'on ait les soumissions avant de faire des décisions sur les éléments matériels.

William appuie.

Adopté à l'unanimité.

Virginie propose que le VP interne s'occupe du dossier du linge facultaire et Shanna dit qu'elle est prête à donner son aide dans le dossier.

Maude appuie.

Adopté à l'unanimité.

d. Calendrier

Virginie dit qu'à la dissidence en 2014-2015, il y avait un énorme calendrier. Étant donné que cela engendrait des coûts quelconque, elle nous demande si on désire le poser cette année.

Shanna dit qu'elle n'a jamais vu ce calendrier.

Maude dit qu'il y a 2 calendriers et que si on se le fait commanditer, cela pourrait engendrer des profits intéressant.

Marc-Antoine dit que c'est une excellente idée puisque cela faciliterait l'accessibilité avec les membres.

William dit que si on ne réussit pas à avoir de commandite, il faut se questionner sur l'intérêt de le faire quand même.

Virginie dit que c'était des frais de 100\$ pas mois alors ce sont des frais importants. Si aucune commandite n'est disponible, il faudrait abandonner le projet.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Shanna précise que la commandite en 2014-2015 était de 1000\$

William Bérubé (prés. d'assemblée) dit que la décision de ne pas faire de calendrier cette année a été prise car le site web remplaçait ce calendrier et qu'aucune commandite n'avait été donnée pour ce projet.

Shanna se demande si c'est vraiment pertinent d'avoir un calendrier papier affiché sans commandite.

Virginie propose qu'on mette le calendrier dans le guide des commandites et que si aucune commandite n'est reçue, qu'on réévalue la proposition en CE.

William appuie.

Adopté à l'unanimité.

Agenda

Virginie dit que prochainement, l'agenda devra être fait. Elle dit que les événements affichés dans l'agenda 2015-2016 n'étaient pas toujours exacts alors cela engendrait des problèmes.

Shanna dit qu'une erreur de date n'était pas fatal et qu'il fallait seulement s'informer.

William et Maude disent que d'avoir les dates dans l'agenda est pertinent.

William dit que quelques erreurs de date officielle de la faculté avaient été incluse dans l'agenda et que ces dates sont extrêmement importantes (inscription, etc.). Il ne faudrait donc pas que ces dates soient erronées.

Virginie dit qu'elle utilisait le calendrier sur le site web.

William dit que pour l'instant, les dates données par la faculté ne sont pas coulées dans le béton, mais à l'automne elles le seront.

Virginie dit qu'il faut décider quand les assemblées générales doivent être afin de les placer dans l'agenda.

Shanna dit que le lundi, il y a peu de participation et que le mardi ou jeudi seraient de meilleure date.

Maude dit que la conseillère du SPLA attirée aux étudiants en droit lui a donné un calendrier prévisionnel et désire le partager à Virginie afin que les événements ne soient pas en même temps (Par exemple, deux activités



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

similaires la même journée). Elle précise qu'elle ne désire pas mettre les dates des évènements de la conseillère dans l'agenda.

Virginie demande qu'on lui transmette les dates de chacune de nos activités afin qu'il n'y ait pas de conflit. Elle dit aussi qu'il faut préciser lorsqu'il y a des ententes d'exclusivité pour une conférence ou activité; cela change la donne pour l'organisation des autres évènements.

Shanna demande si le texte descriptifs des exécutants doit vraiment être différents dans l'agenda et sur le site web.

Virginie dit que non.

Jean-Bertrand demande si toutes les activités doivent être dans des plages horaires différentes.

Virginie dit qu'elle désire seulement ne pas qu'il y ait deux conférences sur des domaines similaires en même temps.

Jean-Bertrand dit qu'il désire faire des conférences sur les saines habitudes de vie. Il demande s'il y aurait un conflit avec des conférences de d'autres domaines (si le public visé est le même) si les deux se tiennent le même jour.

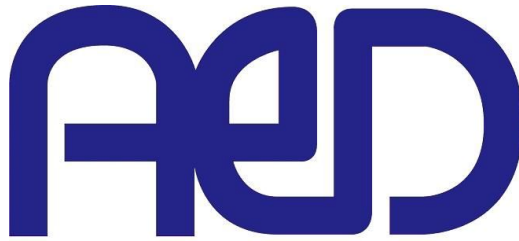
Virginie dit qu'il faudrait idéalement ne pas avoir deux conférences le même jour. Elle dit aussi que les conférences sur les saines habitudes de vie peuvent être à n'importe quelle date dans l'année. Elle dit que l'important est de tout noter au calendrier afin que rien n'entre en conflit.

William demande si les événements « scientifiques » de la faculté (colloque, table ronde, etc.) doivent être dans les agendas vu l'intérêt de ces activités pour les étudiants et la faculté. Il demande l'opinion du CE à savoir si on se limite aux activités de l'AED dans l'agenda.

Virginie dit qu'il faut évidemment faire un tri dans ces événements. Elle dit aussi que si rien n'est prévue à cette date là, on pourrait facilement inclure ces événements facultaires dans l'agenda.

Jean-Bertrand dit que s'il n'y a aucun conflit entre les activités, il est intéressant de le faire, mais que d'autres moyens publicitaires existent pour la faculté.

William dit que ce qui tombe le vendredi pourrait être pertinent à inclure dans l'agenda.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jean-Bertrand est d'accord et dit qu'il serait même intéressant d'inclure ces événements lorsque la corporation ne propose aucune autre activité.

Virginie dit qu'il y a deux ans, il a manqué d'agenda et que cette année, il y en avait trop. Elle dit donc qu'il serait intéressant de distribuer les agendas en début d'année avec une table installée au deuxième étage. Cela permettrait aussi de faire connaître les exécutants de l'AED.

William dit qu'il s'occupe de la distribution des codes civils en début de session et que cela se fait exclusivement au local de l'AED afin que les nouveaux découvrent le local et leur association. Il rappelle qu'il aura aussi besoin de permanence pour la distribution de ces codes.

Virginie précise quels seront les locaux fermés cette année (2E, 2F, 3E, etc.) à cause des rénovations. Elle dit aussi que la moitié de l'étage serait difficilement accessible à cause des travaux.

Le président d'assemblée dit que la moitié du pavillon De Koninck sera fermé et donc que le grand couloir ne permettra pas d'accéder, par exemple, au 2419. Il faudrait, dans ce cas, faire le tour par les petits couloirs.

Marc-Antoine dit qu'il serait sûrement possible de s'arranger avec le BEC pour louer le couloir devant le 2A au 2C.

Virginie dit qu'elle a demandé au BEC si le 2419 était accessible et qu'elle n'a pas encore eu de réponse.

e. Adoption des nouvelles candidatures

Virginie explique que des postes de comités sont vacants. Elle précise que les règlements généraux mentionnent que le comité peut lui-même prendre une décision sur le nouveau membre et le CE doit prendre acte de cette décision.

Virginie propose que le CE appuie la candidature d'Anna Grisé au poste de membre dans le Défilé de mode sur recommandation du comité.

William appuie.

Adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Virginie propose que le CE appuie la candidature de Maude Fortin Massé au poste de vice-présidente aux finances dans l'Ensemble vocal sur recommandation du comité.

Thibaud dit que d'accorder deux postes à une personne peut mener à ce qu'une personne ait un trop grand pouvoir dans le comité. Il ne lui semble pas adéquat de donner deux postes de vice-président à une personne dans un comité.

Marc-Antoine dit que de donner ces postes donnent l'impression de fusionner les deux postes, ce qui serait contre la Charte.

Jean-Bertrand dit que d'attribuer officiellement les finances à cette personne ne serait pas nécessairement optimale par rapport à la Charte.

William appuie ces dires.

Virginie dit que si on doit lui donner un seul poste, il serait préférable de donner le poste de vice-présidente aux finances vu l'importance de la tâche et de la responsabilité de ce poste face à la corporation.

Marc-Antoine dit que si on décide de laisser deux postes à quelqu'un, cela pourrait permettre à d'autres comités de faire la même chose et d'accorder un poste vacant à quelqu'un déjà membre au lieu d'ouvrir le poste aux autres étudiants qui veulent s'impliquer.

Shanna approuve les paroles de Marc-Antoine.

William dit que de défendre les intérêts des étudiants est notre principal mandat et que de fermer un poste aux autres étudiants le chicote. Il pense qu'il faut laisser la chance à un autre étudiant de s'impliquer dans ces comités et ce même si cela implique d'élire ce poste à l'automne. Il pense que ce serait plus juste.

Jean-Bertrand est totalement d'accord avec les propos de William. Il pense que la vice-présidente aux finances de la corporation (Carol-Ann) pourrait prendre responsabilité des finances de ce comité si aucun membre ne se propose à ce poste.

Marc-Antoine dit que cela pourrait être vu comme de l'ingérence trop grande du conseil exécutif dans les comités et que cela n'entre pas dans la définition de tâche de la vice-présidente aux finances de la corporation. Il pense que



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

l'assemblée générale doit avoir le pouvoir finale sur cette décision sinon on dénaturerait la démocratie étudiante.

Virginie pense que si on maitrise trop les comités, ils pourraient délaissé leur travail de finances pour que la corporation s'en occupe.

Pas d'appui à la proposition.

Virginie propose de contacter Maude Fortin Massé et lui expliquer la problématique. Elle lui donnera donc le choix du poste qu'elle désire occuper.

Maude appuie.

Adopté à l'unanimité.

Virginie propose que le CE prenne acte que May-Lee Michaud a démissionné de son poste de responsable à la publicité et qu'on appuie la candidature de Zoé Angelopoulos à ce poste dans le comité Action sociale sur recommandation du comité.

Shanna appuie.

Marc-Antoine s'oppose en rappelant le principe de la démocratie étudiante. Il dit que ce processus doit rester une exception.

Virginie précise que May-Lee Michaud s'est désisté car elle avait une trop grande charge de travail étant déjà dans 3 comités. Elle se demande s'il est pertinent de refuser ce changement puisque le comité aurait besoin que ce poste soit comblé avant l'automne.

William pense qu'il est important que les membres soient élus dans les comités de façon démocratique.

Jean-Bertrand est d'accord avec William.

Shanna dit que de faire un appel de candidature pourrait être utile puisque cet été, ce poste doit être comblé afin que les activités du comité soient optimales cette année.

Marc-Antoine précise que les cas d'urgence, avec un appel de candidature, doivent toujours rester des cas exceptionnels.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Maude pense que la publicité de ce comité ne sera pas diffusée cet été et qu'il serait peut-être mieux d'attendre avant de combler le poste puisque ce n'est pas nécessairement urgent.

Virginie dit que de décider ce qui est urgent ou non est un pouvoir discrétionnaire très large. Elle pense qu'un appel à tous serait plus approprié même si le comité finit quand même par choisir le membre vacant. Elle désire éviter la situation où un président de comité choisisse un ami au lieu de tout autre étudiant compétent.

Marc-Antoine rappelle que l'assemblée générale devrait avoir le pouvoir d'élire tous les membres des comités et non seulement quelques membres d'un comité. Il dit qu'on pourrait donner le poste à Zoé pour l'été et que, en automne, le poste soit réouvert à l'élection. Il dit que le pouvoir de nomination des membres doit rester aux assemblée générale sans brimer le comité pour l'été.

Shanna est d'accord qu'on doit s'établir une ligne directrice qu'on devra suivre pour tous les comités. Elle dit aussi que le membre remplaçant aura une expérience qu'il pourra faire valoir lors de l'élection.

William demande si la décision de remplir un poste vacant est faite seulement par le président du comité ou aussi par le reste du comité. William pense qu'il faut que la décision soit prise en assemblée générale et que donner tout le pouvoir au président d'un comité serait abusif.

Marc-Antoine dit que dans le cas du poste vacant des Law games en 2015-2016, il y avait un réel processus démocratique dans le comité. Il croit quand même que d'accorder ce pouvoir d'élection à 6 personnes et ce sans balise est injuste face aux autres étudiants.

Jean-Bertrand est d'accord avec les propos avancés : on laisse quelqu'un occuper un poste intérimaire et on réouvre le poste à l'élection à l'automne. Il rappelle qu'il est contre l'idée de laisser les membres d'un comité remplir les postes vacants alors que le pouvoir appartient à l'assemblée générale.

Virginie dit que de mettre quelqu'un par intérim n'est pas efficace. Elle pense que la personne qui travaille tout l'été dans ce poste et qui n'est pas élue va être brimé dans son implication. Elle pense que cette personne se sentira lésée dans ce processus. Elle pense aussi que la personne élue, mais non



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

choisie durant l'intérim pourrait avoir un ressentiment envers les membres du comités qui ne l'ont pas élu.

Marc-Antoine dit qu'il n'avait pas vu la situation comme cela. Il pense qu'on pourrait donc permettre au comité de choisir quelqu'un mais sans lui accorder un poste officiel et de vraiment laisser le poste vacant jusqu'à l'automne.

William dit que certaines personnes s'impliquent malheureusement seulement pour avoir un beau CV. Il pense que l'assemblée générale doit toujours avoir le pouvoir d'élection afin d'éviter le genre de ressentiment mentionné par Virginie et afin de choisir la personne qui a un réel désir d'implication. Il pense que de donner un poste non officiel pour cet été est la bonne chose à faire. William rappelle que son analogie était médiocre.

Virginie dit que ce qu'elle voulait dire était que si une personne non sélectionnée après un appel à tous était élue, cela pourrait créer des problèmes. Elle pense qu'il faut laisser le comité choisir quelqu'un non officiellement pour l'été et offrir le poste à l'élection à l'automne.

Marc-Antoine dit que ce poste non officielle ne liera pas le comité ni la corporation.

Jean-Bertrand demande le vote sur la proposition.

En faveur:

Contre : Virginie, Maude, Shanna, William, Thibaud, Marc-Antoine,
Jean-Bertrand

Proposition battue à l'unanimité.

Virginie propose que les comités se choisissent un membre intérimaire non officiel pour l'été par résolution et que le poste soit gardé ouvert pour l'élection à l'automne pour tous les remplacements suivants : Anna Grisé comme membre au Défilé de Mode, Maude Fortin Massé comme vice-présidente aux finances de l'Ensemble vocal, Zoé Angelopoulos comme responsable de la publicité dans le comité Action sociale et le poste vacant des Law Games. Cette ligne directrice doit être suivi par le conseil exécutif pour les autres comités.

Marc-Antoine appuie.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Jean-Bertrand s'oppose.

Jean-Bertrand propose un amendement : « et que le choix du membre intérimaire soit fait par appel de candidature. ». Il pense que la transparence du processus serait respectée ainsi.

Virginie rappelle son point que la personne élue à l'automne mais non choisie par le comité à l'été pourrait avoir un ressentiment envers les membres du comité qui ne l'aurait pas choisi.

Maude pense que ce qui est moins attentatoire serait de ne pas faire d'appel d'offre. Elle pense que ce serait moins dérangeant pour tous.

William pense que de ne pas faire d'appel de candidature serait la meilleure façon de ne pas brimer les étudiants dans leurs relations entre eux et au sein du comité. Il rappelle que le poste non officiel affirme de soit l'idée que le poste est temporaire. Il rappelle que l'assemblée générale doit toujours avoir le dernier mot à l'automne.

Jean-Bertrand pense qu'il faut choisir la solution la moins attentatoire au processus démocratique. Par exemple, X veut se proposer à un poste vacant; si Y veut se proposer, mais qu'il ne connaît pas cette possibilité, on ne respecte pas la démocratie et on impose un choix arbitraire secret.

Carol-Ann rejoint le CE à 11h16

Marc-Antoine pense qu'on s'engage dans un faux débat puisque les règlements généraux donnent le pouvoir officiel au comité. Il pense que la personne choisie de façon intérimaire va pouvoir faire valoir son expérience à l'assemblée générale et qu'ultimement, l'assemblée générale décidera si la personne est compétente pour le poste.

William pense qu'un refus à l'appel de candidature pourrait dissuader quelqu'un de se présenter à l'automne. Il rappelle que les premières années peuvent aussi se présenter à l'automne pour ces postes. Il pense que l'appel de candidature ferait un processus trop officiel qui serait au final plus négatif que positif vu l'impact sur les membres. Il pense que les gens seraient plus brimés par le processus officiel, et qu'à l'assemblée générale, tout sera décidée.

Thibaud dit qu'il pense que le côté officiel de la chose s'oppose à la sensibilité des gens et que le processus officiel est un peu trop poussé selon lui.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann dit que pour certains comités, tout se passe à l'été alors d'obliger l'élection à l'automne pourrait brimer ces comités.

William rappelle le point du débat. Il pense toujours que le membre non officiel peut tout de même faire un bon travail pour le comité tout en sachant qu'il ne restera peut-être pas. Il dit que, dans un processus d'urgence, il faut évidemment que le comité puisse combler ses postes vacants.

Virginie pense d'ajouter un amendement en mesure d'urgence pour valider un poste vacant en cours d'année et aussi un amendement pour le remaniement tout court.

La proposition est donc comme suit : Virginie propose que les comités se choisissent un membre intérimaire non officiel pour l'été par résolution et que le poste soit gardé ouvert pour l'élection à l'automne pour tous les remplacements suivants : Anna Grisé comme membre au Défilé de Mode, Maude Fortin Massé comme VP finance de l'Ensemble vocal et Zoé Angelopoulos dans le comité Action sociale. Le CE se réserve le droit de valider un poste vacant en situation d'urgence lors de l'année et de valider un remaniement dans les membres du comité en tout temps. Cette ligne directrice doit être suivie par le CE pour tous les autres comités.

Carol-Ann appuie.

Amendement adoptée à l'unanimité.

La proposition principale est appuyée.

Demande de vote sur la proposition principale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Exécutif prend acte des désistements et du remaniement suivant :

Un remaniement est proposé par Virginie comme suit : Jessie Dumais se retire du poste de vice-présidente aux finances du comité des Jeux'Ridiques et Francis Blais-Lord se retire du poste de membre et devient vice-président aux finances. Joannie Leclerc se retire du poste de co-présidente du comité Question de Genre. May-Lee Michaud se retire du comité Action sociale.

La proposition est appuyée par Maude



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de la bibliothèque

Virginie veut savoir si l'AED est prête à déboursier un montant pour acheter des livres et ensuite en faire don à la bibliothèque et ce suite à une demande qui lui a été faite par la bibliothèque.

Thibaud dit que la bibliothèque peut se gérer elle-même et que ce n'est pas notre rôle de les aider financièrement, mais qu'on pourrait quand même décider de faire un don de livres si on en a qui sont inutilisés et à notre disposition.

Maude est dans ce comité de la bibliothèque et dans ses rencontres, elle constate que d'autres facultés ont plus de besoin comme la faculté de médecine qui doit se procurer des logiciels à jour et très dispendieux. Mais elle trouve que ce n'est pas nécessaire d'acheter des livres nous-mêmes pour la bibliothèque de droit.

Carol-Ann est d'accord avec Thibaud et elle ne veut pas mettre de l'argent dedans, mais elle n'a pas accès au budget. Elle propose de remettre le point quand on va avoir le budget. Elle préférerait qu'on n'en donne pas, mais si on veut en donner, on doit attendre d'avoir le budget pour décider d'un montant.

William dit qu'il n'est pas dans l'intérêt des étudiants en droit de bénéficier d'un don de livres à la bibliothèque. Tout le monde est en récession, on n'a pas plus d'argent qu'eux.

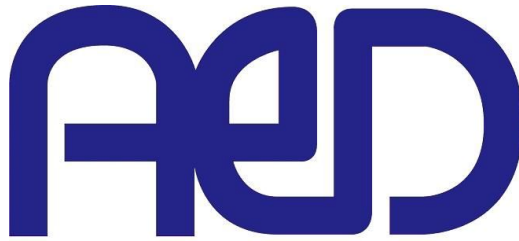
Maude propose que l'AED n'achète pas de livre pour la bibliothèque pour en faire don à celle-ci et que l'AED doit répondre négativement à la demande faite par la bibliothèque.

Thibaud appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Vice-Présidence aux finances

- a. Gestion de l'argent comptant et des chèques



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Caduc

6. Vice-Présidence aux affaires professionnelles

a. Guide des commandites

Maude veut les textes de tout le monde et elle veut envoyer le guide des commandites maximum début juin. Ça lui prend une photo de chacun des exécutants, l'adresse de l'AED des exécutants et les numéros de téléphone au maximum le 16 mai. On fait affaire avec un graphiste pour faire le document, sa soumission est de 275,43\$. Maude veut vraiment faire affaire avec un graphiste puisqu'elle n'est pas à l'aise d'envoyer un document word non formel comme guide des commandites.

Maude demande l'avis de Carol-Ann concernant le montant.

Maude propose un montant de 275,43 pour faire affaire avec le graphiste.

Virginie appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Maude dit que les membres des comités ne lui ont pas envoyé leurs textes.

Carol-Ann dit que personne ne sait ce qu'est le guide des commandites et qu'il faudrait démystifier ce que c'est pour les membres.

Maude dit qu'elle va leur envoyer celui de l'an passé.

Carol-Ann lui propose de faire une conversation sur Facebook avec tous les présidents des comités.

b. Varia vice-présidence aux affaires professionnelles

Maude mentionne qu'elle a rencontré Mme Emmanuelle Tremblay qui est la conseillère en communication du SPLA. L'an dernier, le SPLA a pris la décision de ne plus imprimer le guide carrière parce que c'était trop dispendieux. Il sera désormais sur une plate-forme web. Toutefois, Maude mentionne que l'information n'est pas disponible et ne savent pas quand le guide pourra être en ligne. On rappelle que les pages de commandites dans le guide carrière sont vendues 800 \$. Maude ne veut pas proposer des commandites si la publication en ligne du guide est nébuleuse. Si le



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

guide est disponible seulement à partir de janvier, cela embarquerait sur le mandat de l'exécutif de l'an prochain.

Virginie demande si on peut faire nous-mêmes les faire imprimer.

Maude dit que non. Maude dit qu'il faut que le guide soit disponible avant la journée carrière.

Virginie dit que cette année, il était disponible à partir de janvier et elle ne pense pas que cela engagerait le nouvel exécutif. Elle demande si la commandite peut avoir une durée de moins d'un an.

Maude dit que les commandites pourrait changer dès que le nouvel exécutif serait élu.

William rappelle qu'on se doit d'être honnête envers tous les commanditaires.

Maude demande si on doit prendre une photo des exécutants pour ce guide ou d'autres documents de l'AED.

Shanna répond que la photo sera prise dès que le représentant de première année sera nommé.

7. Vice-Présidence aux affaires académiques

a. Codes civils

William dit que cela fait quelque années qu'on désire obtenir une commandite pour les codes civils, mais que cela ne fonctionne pas toujours. L'an passé, l'AED a demandé 3500 dollars, mais elle ne la pas obtenu et tout a été remboursé par le fond d'investissement étudiant de la faculté. William dit qu'une commandite pour les codes civils est important et que c'est une belle publicité pour le cabinet qui commandite. Il dit que 3000 \$ c'est vraiment beaucoup et se dit que 1000\$ de commandite serait plus adéquat. Avec 3000\$, on peut acheter 140 codes civils. On peut donc l'offrir à la moitié des étudiants entrants. Il évoque aussi la possibilité qu'une portion soit rembourse par la faculté encore cette année.

Virginie dit qu'il faut diminuer le montant demandé. On peut demander au fond d'investissement pour qu'il paie une partie. Elle dit que c'est très intéressant que les codes soit accompagné d'un objet promotionnel comme un crayon ou post-it par exemple.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Carol-Ann demande si on est sûr que le fond va rembourser la dépense.

William dit qu'on n'est jamais certain, mais qu'on ne doit pas abolir cette offre de code civil.

Carol-Ann dit qu'elle est vraiment d'accord mais que sa question est au niveau de l'argent à savoir s'il y aurait vraiment une commandite de la faculté. Carol-Ann est d'accord qu'on demande une commandite de 1500\$ dans le guide des commandites.

William propose qu'on demande une commandite de 1500\$ pour les codes civils au bénéfice du cabinet avec un objet promotionnel.

Carol-Ann appuie la proposition

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Guide académique

William veut actualiser le guide pour le notariat et travailler avec le nouveau comité notarial afin que le guide soit plus adapté pour le notariat. Un des rôles du comité pourrait être d'aider le vice-président aux affaires académiques.

c. Varie vice-présidence aux affaires académiques

William dit que tout s'est réglé pour le centre de mentorat.

William fait la lecture du rapport suivant pour le comité de programme :

Rapport Comité de programme du 28 avril 2016

Points abordés :

Les cours d'Univers du droit : on ne passera pas tout de suite à une méthode de cours avancé à coups de 2 par semaine à l'automne 2016. Toutefois, pour remédier en partie au problème, la faculté propose que ce soit des professeurs de carrière qui donnent le cours afin de rendre l'enseignement plus concret face à la réalité des autres cours du baccalauréat. Également, la faculté en concomitance avec la gestion des études s'est arrangée pour que le cours d'univers du droit soit le premier cours des étudiants de première session. Une seule section ne pourra bénéficier de cet avantage



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

et cela est explicable par le congé férié du 5 septembre. Ce qui est en vue, c'est une rencontre pédagogique entre les enseignants du cours à l'automne et le vice-doyen pour uniformiser le cours.

Évaluation de cours : le pourcentage est désastreux encore cette année alors qu'on peine à atteindre le 40% de participation. Pour y remédier, certaines idées sont ressorties comme celle d'afficher sur le portail ENA clairement les semaines d'évaluation pour pousser les étudiants à évaluer leurs cours, car les vrais perdants, ce sont eux.

Nouveau cours : sera créé un nouveau cours, qui remplacera le séminaire sur les droits européens, Droit de l'intégration européenne qui sera ouvert aux étudiants du baccalauréat et ceux du BIAPRI.

Droit de l'environnement : on enlève le préalable de droit administratif II qui n'est plus actuellement nécessaire aux yeux du professeur qui donne le cours. De plus, cela empêchait les étudiants du BIAPRI à suivre ce cours, comme il ne pouvait s'inscrire à droit administratif II. Il s'agissait d'une coquille.

La modification des consultations d'examen : le résultat est très positif, tous les étudiants réussissent à voir leur copie comme les rendez-vous préalables ont été abrogés.

Les étudiants du BIAPRI demandait d'avoir accès à plus de cours du Baccalauréat en droit. Plusieurs ont été acceptés par le comité de programme comme Philosophie du droit, droit des peuples autochtones, philosophie du droit et une section additionnelle et réservée aux étudiants du Biapri en documentation juridique (la liste nommée n'est pas exhaustive).

Modification de la collation des grades : on ne prononcera plus le nom des étudiants qui sont sur le tableau d'honneur, cela compliquait grandement la procédure. Aussi, la modification prend effet cette année (la cote minimale de 3,77 remplacée par les 25 meilleurs étudiants). Ces étudiants se verront remettre une lettre signée et personnalisée par la doyenne personnellement.

Le vice-doyen propose une renumérotation des cours dans l'avenir pour que ceux-ci soient plus représentatifs de cheminement proposé et suggéré à l'étudiant. Les cours 1000 pour ceux qui sont introductifs, 2000 pour les



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

cours passerelles d'application des acquis et 3000 pour des cours avancés et d'intégration substantielle de la matière tels que les séminaires.

8. Vice-Présidence aux communications

a. Site internet

Shanna analyse comment le site internet fonctionne. Il y a un contrat, mais qui n'est pas présentement en sa possession. Elle devrait l'avoir d'ici deux semaines. Elle va entrer en communication avec le technicien car le site ne fonctionne pas la fin de semaine. À ce stade, elle se demande ce qu'elle fait avec un site de 5 000\$ qui a des lacunes de fonctionnement. Le technicien a déjà été contacté et n'a pas répondu. Elle va l'appeler et elle ne veut pas mettre beaucoup de gens dans la gestion du site web. Faire les modifications au site coûte cher.

William pense qu'un site internet c'est la chose la plus facile à soumissionner et qui si on a trop de problème avec la compagnie en ce moment, changer de compagnie est plus que bienvenue.

Carol-Ann pense que ce n'est pas normal qu'on ne puisse rien changer de façon autonome. Mais, le site est la propriété de la personne qui l'a créé.

Shanna propose de communiquer avec le responsable du site internet et d'attendre d'avoir accès au contrat avant d'entreprendre toute action drastique.

Proposition appuyée par Thibaud.

b. Projet

Shanna se questionne quant au document qu'elle voudrait créer pour les premières années. Elle se demande si les étudiants de première année vont ouvrir le document et le regarder. Elle a pensé faire un petit pamphlet pas trop compliqué.

Carol-Ann pense que puisqu'on change le local, elle accorderait la dépense pour qu'on fasse des pamphlets et elle pense qu'on devrait les donner dans un petit stand au 2e étage.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Thibaud dit que même si on fait des pamphlets, il faudrait envoyer le document dans le courriel puisqu'il désire informer tous les nouveaux étudiants sur les assurances collectives offertes par la CADEUL.

William dit qu'on pourrait ajouter le pamphlet dans l'agenda. Il ajoute que les questions plus poussées pourraient être répondues sur le forum en plus du pamphlet.

William dit qu'on pourrait mettre une page dans l'agenda à la place de faire un pamphlet. Le conseil exécutif s'entend que les étudiants qui viennent de rentrer ont de bonnes chances de lire le courriel.

Shanna propose qu'elle fasse un document « How to » qui sera envoyé par courriel et qu'il y ait une page dans l'agenda.

Appuyée par William.

c. Application

Shanna prend en considération sa promesse électorale de faire une application mobile, mais elle doit se concentrer sur le site internet déficient avant. À partir du moment où le site fonctionnerait bien, on pourrait faire une application en lien. Elle tient à préciser qu'il serait possible de faire affaire avec la même personne qui a fait le site, mais que d'autres possibilités peuvent être examinées.

9. Vice-Présidence aux affaires sportives et saines habitudes de vie

a. Création de nouveaux clubs de sport

Jean-Bertrand dit que son idée est de réserver des espaces de sports au PEPS pour les gens qui veulent faire du sport la fin de semaine. Cela va évidemment engendrer des coûts. Jean-Bertrand mentionne qu'il doit se prendre à l'avance si on veut avoir une plage horaire qui a de l'allure.

Virginie n'est pas certaine que les gens vont participer la fin de semaine. Elle ne sait pas si ça serait « rentable » et que la participation en vaudrait la peine.

Jean-Bertrand dit qu'il a une différence entre un événement ponctuel et des sessions hebdomadaires. Il dit qu'il n'est pas certain que ça va fonctionner,



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

mais qu'il veut inciter les gens à faire du sport et que ce soit des évènements de rassemblement.

William s'interroge sur les plages horaires de fin de semaine. Il dit que ce serait peut-être mieux les jours de semaine. Il croit que c'est le moment où ce serait le plus propice d'investir la dedans. Il dit aussi qu'il existe déjà les autres équipes sportives intramurales et demande à Jean-Bertrand comment il va s'y prendre pour concilier les deux.

Jean-Bertrand dit que les ligues intramurales ce sont les équipes de la faculté et qu'il y a une sélection de faite afin d'être pris dans l'équipe sportive. Ce que Jean-Bertrand propose ce sont des activités pour avoir du plaisir qui sont moins formelles concernant la possibilité d'y participer. On veut rendre ça accessible à une majorité de personne et ce serait principalement pour le plaisir.

Shanna mentionne que c'est une très bonne idée, mais que ce serait préférable de commencer par une activité par mois ou aux deux semaines afin d'évaluer la participation. Qu'elle trouve aussi qu'il est plus facile de faire ce genre d'activité la fin de semaine que la semaine étant donné qu'il existe déjà les ligues de la faculté.

Marc-Antoine se questionne sur la faisabilité du projet. il se demande à quel point ça pourrait rejoindre les gens et que ceux qui veulent faire du sport en font déjà. Il se demande si le public cible est si large que ça. Le meilleur moyen serait de le tester. Il aimerait avoir plus d'information concernant les coûts et les disponibilités.

Carol-Ann dit qu'elle est d'accord pour encourager l'activité physique à l'école, mais qu'elle a une réserve concernant le fait que ce soit les fins de semaine. Elle dit qu'elle n'allouerait pas de budget pour ces activités et que ce serait aux étudiants de déboursier pour participer aux activités.

Jean-Bertrand dit que la contribution est matérielle et concerne le temps que chaque personne donne pour les ligues intramurales. Jean-Bertrand dit qu'on doit continuer dans cette lancée et décider d'une partie des frais pour aider ces équipes. Pour le reste des activités, il dit qu'il a l'idée et il la peaufine. il ne s'engagera pas puisqu'il n'a pas encore l'information sur les chiffres.

Virginie dit que pour les activités intramurales, on va décider le budget en regardant celui des autres années. Elle mentionne que pour faire partie des



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

équipes de la faculté, il n'est pas nécessaire d'être le meilleur dans le sport puisque plusieurs équipes peuvent être créés de différents niveaux. Elle dit que de tester le terrain une fois par mois pour les activités seraient mieux puisque les étudiants pourraient être plus intéressés. Elle dit qu'il faut rendre les différentes activités de l'université plus accessibles aux étudiants.

William dit que c'est vraiment une bonne idée pour jouer entre amies et que ce doit être peu coûteux. Il dit que financer des activités pour les membres ce n'est pas perdu et que ça serait bien pour faire sortir les étudiants de leur étude.

Carol-Ann quitte la rencontre à 13h09

Marc-Antoine dit que de promouvoir les saines habitudes de vie et le sport est vraiment pertinent et que rencontrer des gens hors des activités socioculturelles est très intéressant. Il supporte Jean-Bertrand dans son projet.

b. MedLaws

Jean-Bertrand dit que c'est un évènement organisé entre le vice-président aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie et le vice-président aux affaires socioculturelles. Il a une inquiétude parce que l'AED a été obligé, dans les dernières années, de couvrir les coûts des activités puisque l'association de médecine se détachait de l'organisation de l'évènement.

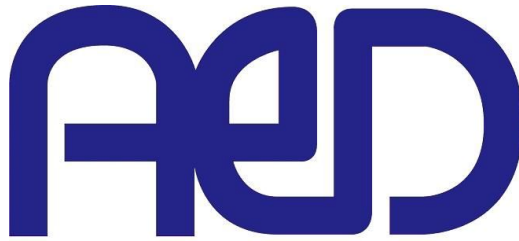
Virginie dit qu'il faut entrer en contact avec la faculté de médecine pour savoir s'ils sont encore intéressés.

William propose de mettre plus d'énergie sur les jeux interfacultaires à la place de se concentrer sur des jeux avec une faculté.

c. Plateforme de communication

Caduc

d. Varia vice-présidence aux affaires sportives et saines habitudes de vie



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Shanna demande si Jean-Bertrand a prévu de faire la course pour la faim.

Jean-Bertrand dit que c'est la première idée à laquelle il a adhéré pour son mandat.

Maude demande s'il veut la faire commanditer.

Jean-Bertrand acquiesce.

Maude demande si l'argent de la commandite doit aller à l'organisme ou à l'AED.

Jean-Bertrand dit qu'on ne peut pas se positionner tout de suite. Il dit qu'il y a une différence entre la commandite et l'argent qu'on veut donner à l'organisme.

Virginie mentionne des idées comme des activités de yoga organisées pour les membres, etc.

Jean-Bertrand a parlé avec Zoé Angelopoulos pour une idée d'un club de yoga ou de louer une salle avec une vidéo pour faire des présentations sur les saines habitudes de vie.

Thibaud dit que la CADEUL va peut-être faire une campagne sur la santé mentale des étudiants l'an prochain et qu'on pourrait inciter nos membres à aller à ces activités.

Shanna propose que le yoga pourrait être l'une des activités organisées la fin de semaine par exemple.

Virginie capote sur l'idée.

William rappelle qu'on doit aller à l'essentiel.

Jean-Bertrand voudrait refaire la journée Superbowl, une journée de ski et des journées lasertag.

10. Vice-Présidence aux affaires externes

a. CADED

Thibaud parle avec Marc-Antoine des inquiétudes que le colloque ce soit à l'université d'Ottawa ou à Laval. Ce serait bien que ce soit à ULaval, mais il



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

devra avoir un comité pendant l'été. Le comité devra être choisi rapidement car c'est vraiment beaucoup d'organisation.

Marc-Antoine demande comment ça fonctionne l'organisation de la CADED si c'est nous qui sommes choisis.

Thibaud dit que c'est entre lui et le vice-président aux affaires externes d'Ottawa, que c'est eux qui choisissent où aura lieu le colloque de la CADED.

Marc-Antoine demande s'il est prêt à créer le comité et quand il voudrait le faire.

Thibaud dit que ça doit être clair sur quelle ville qui organisera la CADED avant de faire un comité et de parler organisation.

William demande si les exécutants doivent s'impliquer dans la création du comité et dans l'organisation de la CADED

Thibaud dit qu'il n'imposerait pas à personne mais que l'aide est la bienvenue.

11. Varia

Carol-Ann propose qu'on achète un coffre-fort assez lourd pour qu'il ne soit pas déplaçable.

Carol-Ann se propose pour chercher des soumissions.

Appuyée par Thibaud.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Carol-Ann dit que l'AED accepte les chèques et l'argent et que beaucoup de montants peuvent se perdre. Carol-Ann demande si on doit arrêter d'accepter l'argent.

Shanna dit que ce n'est pas pratique pour ceux qui n'ont pas de chéquier à leur disposition.

Carol-Ann dit qu'elle veut avoir une sorte de gestion de l'argent qui permettrait de ne plus rien perdre.

Carol-Ann va donner aux autres exécutants des enveloppes pour mettre leurs factures dedans. Il est important de payer au bon moment car l'AED ne rembourse pas les intérêts sur les sommes impayées.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

12. Fermeture

Marc-Antoine propose la fermeture à 13h42.

Appuyée par William.

La proposition est adoptée à l'unanimité.